



DELIBERATION N° 15

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 20
Votants : 29
Pour : 23
Contre : /
Abstentions : 6
(JD, JPC, MD, CM,
PF, FD)

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 22 février 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, J.DARRIGADE, C.DUPIN, N.DAUGA, A.VALOT, G.MOSCHETTI, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : MA.THEBAUD (pouvoir à MJ ROQUES), M.EVENE (pouvoir à L.DARRIBEROUGE), UA. DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), C.DUFOUR (pouvoir à C.ORDONNES), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), G.ELGART (pouvoir à P.ACEDO), S.PUYO (pouvoir J.DOS SANTOS), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN).

Secrétaire de séance : Claire ORDONNES

Monsieur le Maire explique que par délibération du 4 février 2017 prise en application de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des impôts, le Conseil Communautaire a créé une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et ses Communes membres et a fixé sa composition à un membre titulaire et un membre suppléant par Commune membre, soit 158 titulaires et 158 suppléants.

Cette commission procédera à l'évaluation du montant des charges et des recettes financières transférées à la Communauté d'Agglomération et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté d'agglomération. Elle devra rendre en 2017 son rapport sur l'évaluation du montant des charges transférées.

Dans ce cadre, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la Commune à la CLECT.

Sont proposés :

- Monsieur Francis GONZALEZ, Maire, en qualité de membre titulaire ;
- Monsieur Louis DARRIBEROUGE, Adjoint chargé des coopérations externes, eau et assainissement, marchés publics, en qualité de membre suppléant.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

- . Désigne en tant que représentants de la Commune de Boucau à la CLECT :
- . Monsieur Francis GONZALEZ, en qualité de membre titulaire
- . Monsieur Louis DARRIBEROUGE, en qualité de membre suppléant.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 6 mars 2017
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/03/2017